



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte et prévention

Question écrite n° 74970

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur le trafic de femmes. Le monde entier se retrouve aux prises avec ce problème. Selon un rapport de l'ONU, pas moins de 2 millions de femmes seraient annuellement impliquées contre leur volonté dans le trafic sexuel. De plus en plus, la vente et la traite des femmes représentent les activités montantes au sein des entreprises criminelles internationales ; d'après les sources onusiennes, le trafic de femmes serait la troisième activité illicite en importance pour le crime organisé, après la drogue et les armes. Les femmes sont ainsi devenues de simples produits sur le marché international, avec un chiffre d'affaires estimé à 7 milliards de dollars par an. Les femmes les plus touchées sont celles des pays en voie de développement : elles tombent facilement dans le piège sordide du trafic par le biais, généralement, de simples annonces publiées dans les journaux, car elles rêvent d'une vie meilleure à l'étranger ; dans d'autres cas, elles sont enlevées. Pour cela, il souhaite savoir si le Gouvernement entend prendre des mesures, tant au plan national, puisqu'il apparaît qu'une majorité de femmes sont prostituées de force dans les grandes capitales européennes, qu'au plan international, pour prévenir, voire faire cesser ces pratiques humiliantes et contraires aux droits de l'homme à l'égard des femmes.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74970

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : droits des femmes et formation professionnelle

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1839